Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Aménagement d'un tiers-lieu de travail à Moissac

Porteur du projet : Communauté de communes Terres des Confluences

Moissac

Subvention FEADER de 22 226,94 €
votée par le Comité de programmation du GAL : 15/12/2020

Site internet :https://www.terresdesconfluences.fr/entreprendre/tiers-lieu-de-travail

La Communauté de Communes Terres des Confluences a souhaité proposer sur son territoire, un espace de télétravail pour les entrepreneurs. En lien avec l'élaboration du schéma de développement économique et touristique enclenché en 2017, la Communauté de communes a réalisé en 2018 une étude d'opportunité et de faisabilité pour l'implantation de tiers-lieux sur le territoire.

Cette dernière a permis de définir un potentiel pour le développement d'un **« tiers-lieu » à Moissac** dans les anciens locaux de la trésorerie – 12 boulevard Lakanal.

La localisation privilégiée de Moissac, à mi-chemin entre Montauban, Toulouse et Agen, sa qualité de vie, sa démographie et ses 78,7% d'emplois concentrés sur le tertiaire ont représenté des atouts pour y implanter un tiers-lieu.

Le bâtiment permet d'accueillir :

- Des entrepreneurs désireux de dissocier vie privée et vie professionnelle et de sortir de l'isolement en disposant d'équipements professionnels à faible coût ;
- Des travailleurs salariés à la recherche d'espaces de travail de proximité afin d'éviter les déplacements pendulaires ;
- Des travailleurs « nomades » et touristes nécessitant des espaces de travail adaptés à leurs mobilités.

Il dispose de :

- 1 local d'accueil ;
- 5 bureaux privatifs ;
- 1 grand open-space d'environ 30m² ;
- 1 espace de convivialité ;
- 1 salle de réunion de 22m².

L'espace est accessible sur réservation, 5 jours/7, de 8h à 20h.

L'identité graphique de ce tiers-lieu, baptisé **« espace de travail U&CO »** a été élaborée, en collaboration avec l'école du design de Montauban :

« U c'est vous,
CO c'est les autres.
U&CO c'est faire partie de la communauté des "co-workeurs" de Terres des Confluences. »

Espace de travail

Espace de convivialité

Bureau privé

La demande d'aide LEADER a porté sur les dépenses de gros œuvre et de second œuvre.

Ce projet s'inscrit dans **la stratégie LEADER du GAL** et correspond aux actions listées dans :
La fiche action N°1 « Maintenir et renforcer le tissu économique de proximité et soutenir les démarches en faveur de l'emploi local » :

1.3 - Accueil et développement d'entreprises dans le cadre de démarches collectives

- Développement de lieux, équipements et services mutualisés pour l'installation/développement d'entreprises : études et investissements (ex : pépinières d'entreprise, Tiers Lieu, espaces coworking)

Plafond LEADER : 150 000 €

Plan de financement : *inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 12/05/2021)*

Montant des dépenses éligibles retenues	**141 073.16 €**
Subvention Europe FEADER (LEADER)	**22 226.94 €**
Autres cofinanceurs	
→ Région Occitanie	42 289.46 €
→ Etat	48 342.12 €
Autofinancement	28 214.64 €